

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 MAI 2013

Présents : Messieurs Bigi, , Khan, Sauvé, Théberge, Trapeau, Michelin

Mesdames, de Courville Nicol, Young, Racicot

Excusés : Madame, Lemaire, Cargnello Messieurs Debanné, Wallingford, Boumard,

Invité : Monsieur Chambrial

Ouverture du CA à 19h33

1/Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour proposé soit adopté. (proposée par Mme Racicot, appuyée par Mme de Courville Nicol)

Proposition adoptée à l'unanimité.

2/Adoption du P.V du 27 mars 2013

Proposition : « Que le procès-verbal du 27 mars 2013 soit adopté avec les modifications proposées. (Proposée par Mme Young, appuyée par Mme de Courville Nicol)

Adoptée à l'unanimité moins une abstention en vertu de l'absence du membre lors de la dernière réunion.

3/Rapport du Président

- Monsieur le Président annonce la démission de madame Lemaire. Une lettre sera envoyée par le président pour la remercier pour son travail. Une personne doit donc remplacer madame Lemaire à la tête du Comité de communication qui développait les termes de références du comité.
- Madame Young se propose et demande des précisions sur le mandat du comité. Les membres confirment que le but principal du comité serait de formuler un plan général de communications pour l'école. Les termes

de références avec composition précise du comité sont donc à établir et à finaliser pour approbation en CA.

- Projet de ventilation : Monsieur le Président doit rencontrer monsieur Bielz pour récupérer les documents de travail de ce dernier.

4/Appel à candidature d'un poste d'administrateur coopté

- *Proposition* : « Que Monsieur Bielz soit invité à revenir au Conseil d'administration à titre d'administrateur coopté. » (*proposée par Madame de Courville Nicol, appuyée par Monsieur Théberge*)

Proposition adoptée à l'unanimité.

5/ Rapport du Proviseur

M. Bigi fait plusieurs annonces et recommandations au conseil :

- Monsieur le Proviseur annonce au conseil le départ à la retraite de Monsieur Bonnerot.
- Monsieur le Proviseur annonce que 4 élèves ont réussi un sans-faute au Concours Kangourou (Mathématiques). Un élève de 6^e a terminé 3^e sur plus de 88000 candidats et fera la finale à Paris. Une élève du primaire fera également la finale de la dictée PGL.
- Les élèves du lycée ont gagné le concours du meilleur film et du meilleur scénario organisé à Washington.
- Monsieur le Proviseur annonce qu'il y a au 1^{er} mai 940 élèves inscrits soit 50 élèves inscrits de plus que l'an dernier à la même époque.
- *Proposition* : Sur recommandation du Proviseur, que soit reconduit le congé sans solde de Madame Floyd (professeur d'anglais) pour la seconde année consécutive (*proposée par Madame Racicot, appuyée par Madame Young*)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition : Sur recommandation du Proviseur, que le Conseil d'administration approuve le renouvellement du contrat liant l'entité « Les Sauterelles » au Lycée Claudel pour l'opération d'un camp réservé aux élèves de maternelle lors des congés scolaires déterminés, sur les lieux du Lycée et ce selon les modalités du contrat de location. *((proposée par Mme Racicot; appuyée par Mme de Courville Nicol)*

Proposition adoptée à l'unanimité.

Suite à cette recommandation, Monsieur le Proviseur informe que tous les établissements d'Amérique du Nord gèrent les activités parascolaires et que le conseil devrait étudier l'axe de l'utilisation/location des locaux, gymnases, auditorium, terrains, etc. par des organisations extérieures au Lycée dans le futur.

- Contrat de location à renouveler pour une somme de 11000 \$ pour le club de Volley Ball.

Proposition : Tel que recommandé par Monsieur Pilote, que le contrat de location des locaux pour le club de Volleyball avec l'association Sport Plus soit renouvelé pour la somme convenue. *(proposée par Mme Racicot, appuyée par Mme de Courville Nicol)*

Proposition adoptée à l'unanimité.

- Monsieur le Proviseur fait rapport du Conseil d'Établissement du 9 avril dernier :

Tel qu'indiqué lors de la précédente séance du Conseil d'Administration, le Conseil d'Établissement a délibéré le 9 avril dernier sur deux projets qui lui avaient été formellement présentés lors de sa séance du 26 février. Ils constituent l'aboutissement de deux années d'une réflexion impulsée par l'équipe de direction et dont le Conseil a été régulièrement tenu informé.

- **Le premier projet adopté à l'unanimité** consiste en une amélioration de l'offre de formation en langue anglaise à l'école primaire tout en maintenant l'objectif de l'excellence académique

en français. Il constitue le premier acte d'une politique des langues conforme aux préconisations de l'AEFE et qui permettra aux élèves anglophones de renforcer leur langue maternelle avec de meilleures chances de maîtriser parfaitement le français et aux autres élèves d'avoir l'opportunité de progresser davantage dans la maîtrise de l'anglais académique et littéraire. Ainsi la langue anglaise sera enseignée dès la grande section de maternelle à raison de 45 minutes par semaine, en CP et CE1 à raison de 3 fois 45 minutes, et en CE2, CM1 et CM2 à raison de 4 fois 45 minutes dont une séance en co-intervention bilingue. NB : le lycée a inauguré cette année un club d'allemand pendant la pause méridienne, et il est question de faire la même chose l'an prochain avec le russe. Le mandarin est enseigné dans le cadre des activités parascolaires.

Proposition : Sur recommandation du proviseur, le Conseil autorise le proviseur à entamer la procédure de recrutement d'un professeur du primaire aux fins d'enseigner la langue anglaise sous réserve de la capacité budgétaire (à savoir d'avoir atteint l'objectif de 980 inscrits pour la prochaine rentrée) et à condition que le poste du soutien scolaire au primaire soit retenu. *(proposée par Mme Racicot appuyée par M. Sauvé)*

Proposition acceptée à l'unanimité

- **Le second projet adopté avec 14 voix pour, 2 contre et 3 abstentions** consiste en une utilisation raisonnable et raisonnée des tablettes informatiques en classe de CM2. Conformément aux décisions du CA de mai 2011 (portant sur le développement du réseau WiFi) et de juillet 2011, nous avons décidé de commencer par équiper tous les professeurs de l'établissement par tranches successives et d'acquérir l'équivalent de 2 chariots de 30 tablettes pour les élèves. À l'issue de ce travail, les professeurs de CM2 et le directeur du primaire ont émis le souhait de passer à un projet pilote, soutenu par l'Inspectrice de l'Education Nationale de la zone Amérique du Nord et l'AEFE reposant sur le principe du "bring your own device". Les échanges et questions soulevées par les professeurs

en conseil des maîtres et les représentants des parents au Conseil d'Etablissement ont permis de faire évoluer le projet et d'en proposer une finalisation qui a emporté la majorité absolue des suffrages. Les questions abordées lors de la discussion ont porté sur la pédagogie, la sécurité des réseaux, la question du temps d'exposition aux écrans, de l'addiction : autant de thèmes qui ont été traités en s'appuyant notamment sur les avis de Santé-Canada, les retours d'expérience d'établissements, et l'expertise interne et externe (Inspectrice de l'Education Nationale). La délibération prévoit en particulier de consulter les parents qui ont réinscrit leur enfant à Claudel pour la classe de CM2 afin d'établir si une, deux ou les trois classes seront concernées par le projet.

À l'issue de cette présentation, le conseil par la voix de son président réaffirme son engagement et son soutien à ce projet.

- Mise à jour – Comité de circulation : Le comité s'est réuni le mercredi 10 avril à 19h00

Suite au message envoyé à tous les parents qui les invitait à une réunion portant sur les enjeux de la circulation des véhicules devant l'école, 13 familles ont répondu au courriel et des opinions très diverses ont été exprimées à cette occasion. La première réunion du comité s'est tenue en présence de 5 parents dont deux membres du conseil d'administration. Le proviseur indique que le comité ne représente qu'une sensibilité parmi celles qu'il a pu recenser.

Pendant les vacances de printemps, toutes les lignes ont été repeintes et la bordure du trottoir côté ouest a été elle aussi peinte en jaune. On constate que le matin, aucune voiture ne stationne sur ce trottoir et que grâce à un travail patient engagé depuis trois ans il est assez facile désormais d'inviter ceux qui sont tentés par ce trottoir de se garer ailleurs. En revanche, le problème persiste autour de 15h30.

La demande sera prochainement faite au personnel, et ce à titre expérimental (sur une semaine) de ne pas se garer sur les places en épi. Nous attendons la décision du parlement ontarien sur un projet pilote qui verrait un passage piéton installé devant l'école pour la rentrée 2013/14. La Ville d'Ottawa a confirmé qu'en tout temps il ne doit pas y avoir de véhicules stationnés sans conducteur dans l'allée des pompiers devant l'école. Un courriel sera envoyé dans les prochaines semaines aux parents demandant de se garer prioritairement dans les places en épi devant l'école et d'éviter le trottoir.

La prochaine réunion du comité aura lieu le 22 mai 2013.

6/ Rapport du Trésorier

Messieurs Chambrial et Théberge nous font part des états financiers.

- Budget prévisionnel : le budget prévisionnel pour 2013-2014 sera envoyé avec les états financiers de la prochaine réunion de CAI afin d'en pouvoir permettre l'examen en Conseil lors des deux prochaines réunions, en préparation d'une approbation finale prévue pour le mois de septembre.

- Contribution de 6% à l'AEFE

- *Proposition* : Que le Lycée verse un montant de 252 031 Euros en règlement de la facture de 6% due à l'AEFE à titre de la contribution sur les frais de scolarité pour la période janvier à août 2013 .
(Proposée par M Théberge appuyée par Monsieur Sauvé).

Proposition adoptée à l'unanimité.

- Le trésorier présente le rapport financier.

7/ Point sur la Fondation

Mme de Courville Nicol avise que la priorité est de monter la campagne de levée de fonds pour les laboratoires de sciences. La Fondation travaille également sur un nouveau projet.

8/ Levée de la séance

Levée de séance à 21h52.

Proposée par Madame Racicot, appuyée par Madame de Courville Nicol.

Proposition adoptée à l'unanimité.